



Charte du spectateur

1- La présence

Les contremarques qui vous sont délivrées ne constituent pas de simples places gratuites. Ce sont des **invitations** nominatives de la part d'un lieu culturel ou sportif qui s'engage, auprès de l'association Cultures du Cœur, à vous permettre d'accéder à sa programmation.

- Si vous avez réservé une invitation, merci d'assister à l'événement.
- Votre absence est une invitation en moins pour une autre personne.
Si vous ne pouvez plus aller au spectacle, merci de téléphoner rapidement à la structure qui vous a donné l'invitation, directement au partenaire culturel/sportif ou à l'antenne Cultures du Cœur de votre département. N'hésitez pas, il vaut mieux prévenir avant le spectacle, et personne ne vous en voudra si vous avez un empêchement !

2- La contremarque

La contremarque ne peut pas être dupliquée car Cultures du Cœur et le lieu d'accueil ont connaissance des noms et du nombre d'invités attendus.

La contremarque ne peut pas faire l'objet d'une revente puisqu'elle n'a aucune valeur marchande.

3- Le lieu culturel d'accueil

Les équipes seront enchantées de vous rencontrer si vous le souhaitez. N'hésitez pas à discuter après le spectacle avec elles.

Pourtant, en qualité d'invité, il faudra bien évidemment respecter :

- **l'horaire d'arrivée**, en vous présentant une demi-heure avant le début de l'événement, afin de pouvoir retirer vos billets.
- **l'âge** auquel est destinée l'œuvre ou l'événement sportif, par exemple au cinéma les enfants de moins de 3 ans ne sont pas acceptés sauf séances particulières.
- L'œuvre présentée et les artistes en veillant notamment au **silence dès le lever de rideau**.
- **L'interdiction de fumer** dans l'enceinte du lieu du spectacle qui vous accueille.
- Et toute autre règle fixée par la structure culturelle.

Nous comptons sur vous pour que notre action vive et que les partenaires continuent à faire confiance en nous proposant des invitations, pour vous.

Contrat fait en double exemplaire à

le

Personne bénéficiant d'une invitation

Nom :

Signature

Structure partenaire

Personne référente chargée de l'action CdC au sein de la structure

Nom :

Fonction :

Cachet et signature :